

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Rapport

Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Procès-verbal de la séance du 26 septembre 2017

et

Observations et conclusions

**Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 3835-20171121**

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 26 SEPTEMBRE 2017	1
AUDITION	2

ANNEXES

- I. Procès-verbaux des séances de travail des 14 mars, 20 septembre et 26 octobre 2017
- II. Observations et conclusions

Séance du mardi 26 septembre 2017

Mandat : Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (Décision de la Commission le 14 mars 2017)

Membres présents :

- M. Pagé (Labelle), président
- M. Habel (Sainte-Rose), vice-président

- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
- M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
- M. Giguère (Saint-Maurice)
- M. Martel (Nicolet-Bécancour), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation
- M. Morin (Côte-du-Sud)
- M. Simard (Dubuc)
- M. Villeneuve (Berthier), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture et d'alimentation

Témoin :

Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec :

- M^e Ginette Bureau, présidente
- M. André Rivet, vice-président et régisseur

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 01, M. Pagé (Labelle) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

Sur proposition de M. le président, il est convenu de procéder à la période d'échanges par blocs d'interventions, selon le principe de l'alternance. Le groupe parlementaire formant le gouvernement disposera de 4 blocs d'environ 11 minutes, l'opposition officielle

disposera de 2 blocs, soit un de 13 minutes et un de 14 minutes, et le 2^e groupe d'opposition disposera de 2 blocs de 9 minutes.

AUDITION

La Commission entend la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

M. le président dépose le document coté CAPERN-131.

L'audition se poursuit.

Il est convenu de retirer le dépôt du document coté CAPERN-131.

À 12 heures, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

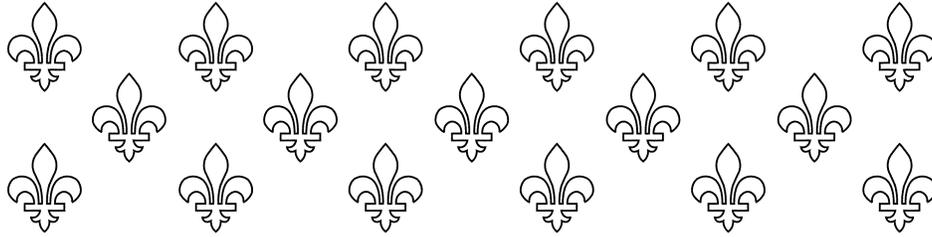
Sylvain Pagé

SPR/sq

Québec, le 26 septembre 2017

ANNEXE I

**Procès-verbaux des séances de travail des 14 mars, 20 septembre
et 26 octobre 2017**



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 14 mars 2017

Discuter de la possibilité de se saisir d'un mandat de reddition de comptes et organiser les travaux de la Commission

Séance de travail du mardi 14 mars 2017

Objet : Discuter de la possibilité de se saisir d'un mandat de reddition de comptes et organiser les travaux de la Commission

Membres présents :

- M. Pagé (Labelle), président
- M. Habel (Sainte-Rose), vice-président

- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
- M. Busque (Beauce-Sud)
- M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
- M. Giguère (Saint-Maurice)
- M. Lelièvre (Gaspé)
- M. Martel (Nicolet-Bécancour)
- M. Morin (Côte-du-Sud)
- M. Rochon (Richelieu)
- M. Simard (Dubuc)
- M^{me} Soucy (Saint-Hyacinthe)
- M. Villeneuve (Berthier)

Autres personnes présentes :

- M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Mathieu Lavigne, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois
- M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M^{me} Julie Martel, boursière, Fondation Jean-Charles-Bonenfant
- M^{me} Émilie Tremblay-Potvin, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Romain Vignol, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 03, M. Pagé (Labelle) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à MM. Lavigne et Vignol ainsi qu'à M^{mes} Huot-Gallien, Martel et Tremblay-Potvin d'assister à la séance.

1. Discuter du contenu de la fiche *Planification des travaux de la Commission – Hiver 2017*

M. le président présente le document aux membres.

Une discussion s'engage.

Il est convenu que la M^{me} la secrétaire transmettra aux membres l'ensemble des organismes pouvant faire l'objet d'un mandat de surveillance en vertu des articles 293.1 et 294, selon le cas.

Concernant le suivi des recommandations du rapport *Analyse du phénomène de l'accaparement des terres agricoles*, le président précise que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a été informé du suivi des recommandations dans une lettre qui répond à une question de M^{me} D'Amours (Mirabel) inscrite au feuillet. M. le président ajoute qu'il a transmis une lettre à M. le ministre afin de connaître les intentions de ce dernier concernant les recommandations du rapport, plus précisément relativement à celles qui portent sur le dépôt d'un rapport contenant une base de données sur la propriété des terres agricoles.

Il est convenu que M^{me} la secrétaire transmettra une copie de cette lettre aux membres de la Commission.

2. Discuter de la possibilité pour la Commission de se saisir d'un ou de mandats de reddition de compte en vertu des articles 293.1 ou 294 du Règlement

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) propose la motion suivante :

QUE conformément à l'article 293.1 du Règlement, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles entende la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec sur ses activités, ses orientations et sa gestion administrative;

QUE l'audition de l'organisme soit d'une durée de deux heures incluant une présentation de 30 minutes.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu de confier l'organisation du mandat au comité directeur.

M. Rochon (Richelieu) propose la motion suivante :

QUE conformément à l'article 293.1 du Règlement, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles entende la Régie de l'énergie sur ses activités, ses orientations et sa gestion administrative;

QUE l'audition de l'organisme soit d'une durée de deux heures incluant une présentation de 30 minutes.

Après débat, la motion est mise aux voix. À la demande de M. Villeneuve (Berthier), M^{me} la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Lelièvre (Gaspé), M. Rochon (Richelieu), M^{me} Soucy (Saint-Hyacinthe) et M. Villeneuve (Berthier) - 4.

Contre : M. Bourgeois (Abitibi-Est), M. Busque (Beauce-Sud), M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), M. Giguère (Saint-Maurice), M. Habel (Sainte-Rose), M. Morin (Côte-du-Sud) et M. Simard (Dubuc) - 7.

Abstention : M. Pagé (Labelle) - 1.

La motion est rejetée n'ayant pas obtenu la majorité des voix de chaque groupe parlementaire.

3. Discuter d'une lettre, adressée au président de la CAPERN, dans laquelle l'Alliance des villes des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent demande à rencontrer les membres de la Commission relativement à certaines résolutions que l'organisation a adoptées en juin 2016

M. le président présente la lettre qu'il a reçue de la part de M. Coderre, président de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent qui présente les

résolutions adoptées par l'Alliance en juin 2016 et qui demande une rencontre relativement à celles-ci. Il précise que ces résolutions portent aussi sur l'environnement et par conséquent, les membres de la Commission des transports et de l'environnement pourraient être concernés.

Après discussion, il est convenu que le M. le président invitera les membres de la Commission ainsi que ceux de la Commission des transports et de l'environnement à une rencontre avec l'Alliance.

À 11 h 57, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

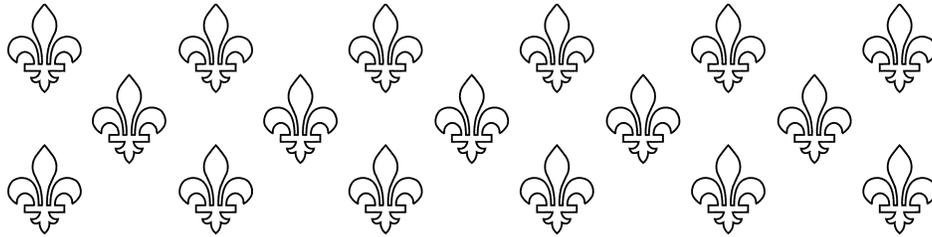
Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Sylvain Pagé

SPR/mcm

Québec, le 14 mars 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 20 septembre 2017

Préparer l'audition portant sur l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 20 septembre 2017

Objet : Préparer l'audition portant sur l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Membres présents :

- M. Pagé (Labelle), président
- M. Habel (Sainte-Rose), vice-président

- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
- M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
- M. Martel (Nicolet-Bécancour)
- M. Simard (Dubuc)

Autres personnes présentes :

- M. Marc Bouchard, chercheur, Service de recherche, Parti québécois
- M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
- M^{me} Aurélie Gagnon, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M^{me} Mélissa Huot-Gallien, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
- M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Romain Vignol, chercheur, Service de recherche, Coalition Avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 7 h 40, M. Pagé (Labelle) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Comtois, Gagnon et Huot-Gallien ainsi qu'à MM. Bouchard et Vignol d'assister à la séance.

1. Présentation des modalités du mandat

M. le président rappelle que la Commission s'est saisie d'un mandat en vertu de l'article 293.1 du Règlement, soit entendre la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) sur ses orientations, ses activités et sa gestion administrative. Il précise les modalités relatives à cette audition et mentionne que la Commission doit décider si elle désire que des remarques préliminaires et finales soient tenues.

Il est convenu qu'aucune remarque préliminaire et finale ne sera faite lors de l'audition.

M. le président mentionne que le temps pour les échanges sera réparti selon l'entente habituelle. Ainsi, l'audition étant de 2 heures et la RMAAQ ayant 30 minutes pour effectuer sa présentation, 90 minutes seront réservées aux échanges soit, 45 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 27 minutes pour l'opposition officielle et 18 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

2. Présentation du document de soutien fourni par le Service de recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. L'Hérault présente le document de soutien qu'il a préparé relativement à la RMAAQ.

Une discussion s'engage.

Il est convenu que M^{me} la secrétaire transmettra un courriel aux membres les informant du nom des personnes qui représenteront la RMAAQ lors de l'audition et qui contiendra le dernier rapport annuel de la RMAAQ ainsi que son plan stratégique.

À 8 h 13, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 21 septembre 2017, où elle se réunira en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Sylvain Pagé

SPR/sq

Québec, le 20 septembre 2017

ANNEXE I

Ordre du jour



QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

SÉANCE DE TRAVAIL

Préparer l'audition portant sur l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Mercredi 20 septembre 2017

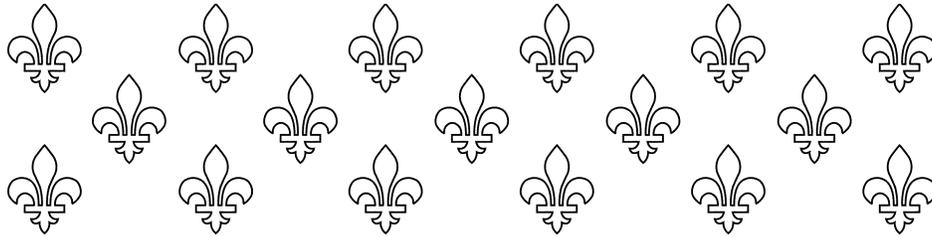
Salle RC.161 de l'hôtel du Parlement

7 h 30 à 8 h 30

Ordre du jour

1. Présentation des modalités du mandat
2. Présentation des documents de soutien fournis par le Service de recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Québec, le 15 septembre 2017



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Procès-verbal

de la séance de travail du 26 octobre 2017

Statuer sur les observations, conclusions et recommandations de la Commission à la suite de l'audition de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec concernant ses orientations, ses activités et sa gestion administrative

QUÉBEC

Séance de travail du 26 octobre 2017

Objet : Statuer sur les observations, conclusions et recommandations de la Commission à la suite de l'audition de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec concernant ses orientations, ses activités et sa gestion administrative

Membres présents :

- M. Pagé (Labelle), président
- M. Hardy (Saint-François), vice-président

- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
- M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
- M^{me} D'Amours (Mirabel)
- M. Giguère (Saint-Maurice)
- M. Morin (Côte-du-Sud)
- M. Villeneuve (Berthier)

Autres personnes présentes :

- M. Marc Bouchard, chercheur, Service de recherche, Parti québécois
- M^{me} Laurie Comtois, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire de l'opposition officielle
- M^{me} Aurélie Gagnon, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M^{me} Marie Jobin Gélinas, chercheur, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
- M. Richard L'Hérault, agent de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Romain Vignol, chercheur, Service de recherche, Coalition avenir Québec

La Commission se réunit à la salle RC.161 de l'hôtel du Parlement.

À 7 h 33, M. Pagé (Labelle) déclare la séance ouverte.

M. le président souhaite la bienvenue à M. Hardy (Saint-François) et le félicite pour sa nomination à titre de vice-président de la Commission.

M. le président remercie aussi M. Habel (Saint-Rose) pour son implication à titre de vice-président de la Commission.

Il est convenu de permettre à M^{mes} Comtois, Gagnon et Jobin Gélinas ainsi qu'à MM. Bouchard et Vignol d'assister à la séance.

M^{me} la secrétaire rappelle à la Commission qu'il n'y a pas de remplacement pour ce mandat.

M. le président dépose le document coté CAPERN-131 (annexe I).

M. le président présente les possibilités quant au contenu du rapport de la Commission portant sur l'audition de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) relativement à ses orientations, ses activités et sa gestion administrative.

Une discussion s'engage.

M. Villeneuve (Berthier) propose la motion suivante :

QUE la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec démontre, par des exemples concrets, comment le consommateur est impliqué dans la prise de décision au sein de l'organisme.

QUE soient inclus, dans le plan stratégique de la Régie, la place et les intérêts du consommateur.

Un débat s'engage.

Avec le consentement de la Commission, M. Villeneuve (Berthier) retire la motion.

M. Villeneuve (Berthier) propose la motion suivante :

QUE la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec démontre, par des exemples concrets, comment le consommateur est considéré dans la prise de décision au sein de l'organisme.

QUE soient inclus, dans le plan stratégique de la Régie, la place et les intérêts du consommateur.

Après discussion, la motion est adoptée.

M. Giguère (Saint-Maurice) émet deux observations pour la RMAAQ :

- Prioriser l'objectif de réduire les délais d'étude des plans conjoints;
- Rajeunir le système de dépôt et de suivi des demandes via le site internet, dans l'intérêt des producteurs.

Après discussion, il est convenu de réaliser un rapport présentant un résumé de l'audition de la RMAAQ ainsi que les éléments suivants :

- La RMAAQ doit démontrer, par des exemples concrets, comment le consommateur est considéré dans la prise de décision au sein de l'organisme;
- La RMAAQ doit inclure, dans son plan stratégique, la place et les intérêts des consommateurs;
- La RMAAQ doit prioriser l'objectif de réduire les délais d'étude des plans conjoints;
- Dans l'intérêt des producteurs, la RMAAQ doit rajeunir le système de dépôt et de suivi des demandes via son site internet.

Il est convenu que le contenu du document de soutien, préparé par M. Richard L'Hérault pour l'actuelle séance, soit utilisé dans le rapport. Le rapport présentera aussi les observations et les conclusions citées plus haut. D'autre part, il est convenu que le rapport ne présentera aucune recommandation.

Il est convenu que le rapport sera transmis aux membres de la Commission et que son approbation s'effectuera par courriel. À moins d'une demande d'un des membres, aucune autre séance de travail ne sera tenue dans le cadre de ce mandat.

À 8 h 17, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Stéphanie Pinault-Reid

Sylvain Pagé

SPR/sed

Québec, le 26 octobre 2017

ANNEXE I

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. [Présentation des faits saillants d'une consultation de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec auprès de 15 organismes]. 9 mai 2016. 16 p. Déposé le 26 octobre 2017. CAPERN-131

ANNEXE II

Observations et conclusions

Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS

NOVEMBRE 2017

COMMISSION DE L'AGRICULTURE,
DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE
ET DES RESSOURCES NATURELLES





ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Place aux citoyens

Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS

NOVEMBRE 2017



COMMISSION DE L'AGRICULTURE,
DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE
ET DES RESSOURCES NATURELLES



LES COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE
ET DES RESSOURCES NATURELLES

SECRETARIAT DE LA COMMISSION

M^{me} Stéphanie Pinault-Reid

M^{me} Sarah-Émilie Duplain

M. Simon Quer

RECHERCHE

M. Richard L'Hérault

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles veuillez vous adresser à la secrétaire de la Commission, M^{me} Stéphanie Pinault-Reid

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722

Télécopie : 418 643-0248

Courrier électronique : capern@assnat.qc.ca

Dépôt légal – novembre 2017

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-79963-4 (Imprimé)

ISBN : 978-2-550-79964-1 (PDF)

LES MEMBRES ET AUTRES DÉPUTÉS AYANT PARTICIPÉ

- M. Pagé (Labelle), président
- M. Hardy (Saint-François), vice-président

- M. Bourgeois (Abitibi-Est)
- M. Busque (Beauce-Sud)
- M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
- M^{me} D'Amours (Mirabel)
- M. Giguère (Saint-Maurice)
- M. Morin (Côte-du-Sud)
- M. Rochon (Richelieu)
- M. Roy (Bonaventure)
- M. Simard (Dubuc)
- M^{me} Soucy (Saint-Hyacinthe)
- M. Villeneuve (Berthier)

- M. Habel (Sainte-Rose)
- M. Lelièvre (Gaspé)
- M. Martel (Nicolet-Bécancour)

Table des matières

INTRODUCTION	1
PRÉSENTATION DE LA RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DU QUÉBEC	1
Importance et rôle de la Régie	1
Plan stratégique 2017-2020	1
Climat organisationnel	2
« Lignes d'affaires »	2
ÉCHANGES ENTRE LA COMMISSION ET LES DIRIGEANTS	2
Plans conjoints de mise en marché	2
Importance du consommateur	3
Garanties	3
Cannabis	3
Délais	4
Allègement réglementaire	4
Autres sujets discutés	4
OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS DE LA COMMISSION	4

INTRODUCTION

Le 14 mars 2017, la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles a décidé de se saisir d'un mandat de reddition de comptes sur la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Le 26 septembre 2017, la Commission a entendu la Régie sur ses orientations, ses activités et sa gestion administrative. Ce mandat est conforme à l'article 293.1 du Règlement de l'Assemblée nationale.

PRÉSENTATION DE LA RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DU QUÉBEC

M^e Ginette Bureau, présidente de la Régie, rappelle aux parlementaires que la Commission de l'administration publique a entendu la Régie en septembre 2015 sur son rapport annuel de gestion 2013-2014. La Commission ayant remarqué que la Régie n'avait pas de plan stratégique depuis 10 ans, la présidente avait alors pris l'engagement d'en adopter un nouveau. Cet engagement a été respecté puisque le plan stratégique 2017-2020 a été déposé en juin 2017.

Importance et rôle de la Régie

Selon la présidente de la Régie, l'Institut de la statistique du Québec évaluait les retombées directes, indirectes et induites de l'industrie bioalimentaire à 34,3 milliards de dollars en 2013. En outre, cette industrie soutient près de 500 000 emplois dans toutes les régions du Québec. En 2015, les recettes agricoles atteignent plus de 8 milliards de dollars et près de 90 % sont visées par des plans conjoints de mise en marché ou autres mécanismes de gestion.

Plan stratégique 2017-2020

La démarche pour développer le plan stratégique a débuté par un sondage auprès des clientèles. Il en est ressorti que les personnes rencontrées s'entendent sur le rôle essentiel que joue la Régie dans la mise en marché collective et comme gardienne de la loi. Par contre, les parties prenantes sont préoccupées de voir l'espace et le rôle de la Régie s'effriter. Une première piste de solution a été d'élargir son champ d'analyse pour qu'elle s'investisse davantage dans la création de valeur. Une deuxième piste est d'accroître son efficacité administrative et la résolution des différends. Enfin,

une troisième piste est d'assurer le développement et le maintien de l'expertise des ressources humaines.

Climat organisationnel

La direction a également procédé à un sondage interne pour évaluer le climat organisationnel en vue d'obtenir la certification « employeur exceptionnel ». La Régie n'a pas obtenu la note de passage qui est de 65 %. Les résultats ont été bien en dessous de 50 % à l'exception du thème consacré aux conditions de travail. Un plan d'action contenant quatre thèmes a donc été mis en place. Il s'agit de l'adoption d'objectifs et de processus d'évaluation du rendement, de l'optimisation de l'organisation du travail, de l'amélioration de la coordination et de la révision de certains rôles ainsi que le développement des compétences.

« Lignes d'affaires »

Les 40 différents services qu'offre la Régie ont été regroupés dans cinq « lignes d'affaires » :

1. Accompagnement des différents intervenants de l'industrie
2. Contribution à l'évolution des règlements
3. Résolution des différends
4. Surveillance des activités de certains intervenants
5. Validation de certains outils et accréditation de leurs utilisateurs.

ÉCHANGES ENTRE LA COMMISSION ET LES DIRIGEANTS

Plans conjoints de mise en marché

Les membres de la Commission désirent mieux comprendre la structure et le fonctionnement des plans conjoints de mise en marché. La présidente explique qu'il existe présentement 34 plans conjoints couvrant autant de secteurs de mise en marché d'un produit et une chambre de coordination dans le secteur des fraises. Un plan conjoint commence par la volonté des producteurs, des pêcheurs ou des entreprises de coupe dans la forêt privée de se donner des règles de production et de négocier avec les transformateurs. Pour qu'un plan conjoint soit mis en place, un vote de 70 % des participants est nécessaire. La Régie intervient dans l'élaboration du plan et est chargée de l'approuver. Les participants aux plans conjoints versent des contributions aux offices de commercialisation, qui conçoivent diverses mesures réglementaires encadrant l'administration du

plan, y compris le bien-être animal. Les producteurs regroupés doivent négocier avec des associations d'acheteurs, ou parfois des acheteurs individuels. Dans le cas où les producteurs et les acheteurs n'arrivent pas à s'entendre, la Régie peut agir à titre de conciliateur. La présidente note que dans le secteur des pêcheries les demandes de conciliation sont très fréquentes.

Importance du consommateur

Des parlementaires soulignent que les intérêts des consommateurs et la protection de l'intérêt public font partie de la mission de la Régie, mais que le plan stratégique n'accorde que peu de place aux consommateurs. De plus, il faudrait s'assurer que ces derniers reçoivent le maximum d'informations sur les décisions et les outils de la Régie. La présidente de la Régie reconnaît que des efforts doivent être faits pour mieux comprendre les intérêts des consommateurs et favoriser leur participation aux audiences de la Régie. Celle-ci souligne que depuis 1992 toutes les décisions de la Régie sont mises en ligne et que les décisions antérieures à 1992, soit depuis la création de l'organisme en 1956, le seront dans un avenir prochain.

Garanties

Les membres de la Commission s'interrogent sur le bien-fondé et l'utilité des programmes de garantie de paiement administrés par la Régie. La présidente rappelle que dans trois secteurs, les grains, le lait et les bovins, les fonds de garantie servent à s'assurer que les producteurs seront payés en cas de défaut des transformateurs sous forme de cautionnement ou de garanties bancaires.

Cannabis

Des membres de la Commission rappellent que, à compter du 1^{er} juillet 2018, la consommation de cannabis à des fins récréatives sera permise. La Régie a-t-elle été consultée sur sa production? Elle affirme ne pas avoir été interpellée par le gouvernement sur cette question. Toutefois, elle estime que les mécanismes de plans conjoints qui encadrent les producteurs et les conventions de mise en marché pourraient parfaitement convenir au cannabis si telle était la volonté du gouvernement.

Délais

La présidente indique que les délais d'attente pour l'approbation des règlements encadrant la production ont considérablement diminué. En 2015, une cinquantaine de règlements attendaient d'être analysés et traités. Il y a deux ans, les délais moyens de traitement étaient de 200 jours et ils sont maintenant réduits à 44 jours.

Allègement réglementaire

La Régie est passée de 521 règlements à 273 en 2017, car chacun des offices ou organismes qui veillent à la gestion d'un plan conjoint a fait des efforts pour réduire leur nombre. Enfin, dans de nombreux cas, des règlements ont été fusionnés, ce qui ne constitue pas une tâche simple.

Autres sujets discutés

Les parlementaires ont aussi échangé avec la présidente sur le soutien administratif, le domaine de l'acériculture, les associations de consommateurs présentes au Sommet sur l'alimentation 2016, l'accès à l'information et les délais d'attente pour l'ouverture et le traitement des dossiers et les décisions rendues.

OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS DE LA COMMISSION

L'audition de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a permis aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de mieux comprendre les activités de cet organisme. Ils reconnaissent les progrès considérables accomplis par la Régie depuis qu'elle a été entendue par la Commission de l'administration publique en septembre 2015, M^e Bureau ayant respecté son engagement d'adopter un nouveau plan stratégique pour la période 2017-2020.

Dans le but de s'assurer que la Régie continue à mieux remplir sa mission, les membres de la Commission souhaitent :

Que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec démontre, par des exemples concrets, comment le consommateur est considéré dans la prise de décision au sein de l'organisme.

Que la place et les intérêts du consommateur figurent au plan stratégique de la Régie des marchés agricoles, alimentaires.

Que la Régie des marchés agricoles, alimentaires du Québec accorde la priorité à l'objectif de réduire les délais dans l'étude des plans conjoints de mise en marché.

Que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec modernise le système de dépôt des demandes et de suivi des dossiers de son site Internet.

DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3^e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
commissions@assnat.qc.ca

